

**Attention : Seul le prononcé fait foi.**

**DISCOURS DE M. ALAIN JUPPÉ**

**FORUM D'AVIGNON À BORDEAUX**

**GRAND-THÉÂTRE**

**31 MARS 2016**

Chers Amis,

Je suis particulièrement heureux d'accueillir aujourd'hui à Bordeaux, dans ce Grand-Théâtre où les Bordelais partagent tant d'émotions, le « **Forum d'Avignon** », imaginé par **Renaud Donnedieu de Vabres** et **Nicolas Seydoux** pour réconcilier la culture et l'économie, et lancé en 2008 par **Christine Albanel**, ici présente, et dont chacun ici sait l'affection que je lui porte. Je tiens d'emblée à remercier son président, **Hervé Digne**, son conseil d'administration et les éminentes personnalités ici réunies, d'avoir fait le choix de conduire leurs travaux, cette année, non plus au bord du Rhône mais sur les belles rives de la Garonne.

**L'édition 2016 du Forum se tient, chacun en a conscience, à un moment critique.** Les terribles évènements de 2015 ont cruellement ébranlé puis ressoudé la nation autour de ses valeurs fondamentales et provoqué un formidable élan de solidarité internationale autour de la France, de l'art de vivre et de la civilisation qu'elle incarne. Nous avons tous compris que la cible des terroristes était cette civilisation même et que notre culture était, du même coup, notre meilleure arme pour résister.

Est-il besoin de rappeler ici que notre nation s'est forgée sur une terre, le long d'une histoire, autour d'une langue qui en sont l'âme. Forte de ses racines judéo-chrétiennes, enrichie d'apports multiples, elle s'est nourrie au fil du temps de valeurs humanistes, celles de la Renaissance, celles de Montaigne et de Montesquieu, celles des Lumières, qui sont à la source de notre idéal républicain de liberté, d'égalité et de fraternité. Elle porte avec elle, sur tous les continents, un message universel, **une certaine idée de l'homme et de sa dignité**. Du plus profond de son histoire, par ses œuvres, ses artistes et ses créateurs, par sa langue, par sa tradition d'accueil et les échanges qu'elle a favorisés, la France exprime son génie à travers une culture originale et ouverte, tolérante, audacieuse, généreuse et volontiers frondeuse.

Cet héritage est le nôtre. Il est notre fierté. Il dit ce que nous sommes. Il nous rassemble et nous fédère. Il est la source et l'expression du destin qui nous unit. **Il nous oblige dans les épreuves que nous traversons.**

Aujourd'hui, devant les fractures sourdes de notre société, devant l'obscurantisme et l'épouvante du fanatisme et de la barbarie, j'ai la conviction qu'il est urgent de tout entreprendre pour préserver, enrichir et renouveler ce legs inestimable de notre histoire, pour redonner du sens à notre société, pour retisser les liens qui se sont trop distendus entre nous, pour travailler à l'intégration de tous au sein de la communauté nationale. Cette ambition ne saurait reposer, quelle que soit leur importance, sur les seules réalités de l'économie mondiale et de la globalisation des échanges marchands. **Chacun de nous se construit par l'éducation, par l'accès au savoir, par le rêve, la passion et l'émotion que provoque la rencontre, dans leur beauté et leur vérité, avec les œuvres et leurs créateurs. Bref, par la culture.**

Que de définitions n'a-t-on pas donné de ce mot – culture. J'aime bien l'adjectif **cultivé**. Un homme, une femme cultivée, comme un champ bien ensemencé, a reçu la graine du savoir. La culture est d'abord transmission. Une transmission qui favorise la construction du **moi**, l'épanouissement de la personnalité mais aussi l'éclosion des émotions, celles que nous donnent la lecture, la musique, la peinture et tant d'autres expressions culturelles.

Et le miracle, c'est que ces émotions se partagent. La culture est aussi lien, communion, celle du spectacle partagé ou de la création admirée.

**Parce que je sais tout ce qu'elle m'a apporté dans ma vie d'homme**, tout ce qu'elle a nourri en moi, je veux mettre la politique culturelle au cœur de mon projet politique national et européen. C'est ce que je comprends aussi par « entreprendre la culture », pour citer le thème que vous avez choisi pour cette nouvelle édition.

\*

\* \*

Beaucoup d'interrogations se font jour, depuis quelque temps déjà, quant à la pérennité du « modèle français » de politique culturelle. Ne serions-nous pas parvenus à la fin d'un cycle ? Et ce modèle, imaginé par **André Malraux** il y a plus d'un demi-siècle, ne serait-il pas en train de s'essouffler ?

Fragilisé par les désengagements observés, ici ou là, il se fissure face à la crise des finances publiques ; il est menacé d'asphyxie dès que les budgets, nationaux ou locaux, stagnent et *a fortiori* quand ils subissent des coupes sévères, comme ce fut le cas au début du quinquennat de François Hollande. Il est confronté aux défis de la révolution numérique, qui induit un nouveau rapport aux œuvres de l'esprit et qui bouleverse les modes de création, de rémunération, de diffusion et de transmission sur lesquels il reposait. Il est bousculé par les effets de la mondialisation, en particulier dans le domaine des industries culturelles, où des entreprises multinationales, celles que l'on appelle les « GAFA » (Google, Amazon, Facebook et Apple), imposent leur hégémonie et viennent remettre en question des écosystèmes jusque-ici stables.

Plus grave, malgré l'engagement résolu des artistes, de tous les professionnels et des pouvoirs publics, ce modèle n'a pas tenu les promesses de la démocratisation culturelle, loin de là, et **trop de nos concitoyens, aussi bien dans les zones rurales que dans nos agglomérations, demeurent encore exclus** quand ils ne se sentent pas méprisés. L'idéal de « *l'élitisme pour tous* », cher à Antoine Vitez, reste toujours une belle utopie.

Or, face à ces défis, le ministère de la culture semble aujourd'hui à la peine, à l'image de ces ministres qui se succèdent à un rythme toujours plus rapide. Il a perdu en agilité et se révèle inapte à jouer le rôle stratégique, d'expertise, d'impulsion et d'anticipation que l'on attend de lui. Quant aux grandes institutions nationales, si elles continuent de rayonner en dépit de la baisse de leurs moyens, elles ne peuvent suppléer aux carences de l'État. Au-delà des discours convenus et des lois fourre-tout, **la politique culturelle de la France doit retrouver son sens et son cap.**

Dans ce contexte, « Entreprendre la culture », c'est à mes yeux porter pour notre pays mais aussi pour notre continent, l'Europe, une nouvelle ambition. C'est imaginer de nouvelles modalités d'action plus adaptées au temps présent. **C'est faire confiance, libérer l'esprit d'entreprise et l'audace créatrice** et prendre, tous ensemble, de nouveaux risques.

Dans ce mouvement, l'État doit naturellement tenir la place qui lui revient. Je veux le dire clairement : **la culture est pour notre pays un investissement, un investissement, qui – comme tout investissement – prépare l'avenir, au même titre que l'éducation et la recherche.** Elle est un élément de réponse à la crise que nous traversons. A ce titre, le ministère de la culture doit retrouver la place éminente qui doit être la sienne au sein du Gouvernement. Son budget doit être remis à niveau, préservé et soutenu dans le temps. Il doit être à la hauteur des enjeux. A défaut d'être exhaustif, je concentrerai mon propos sur **trois de ces enjeux**, prioritaires à mes yeux.

\*

**Enjeu de transmission et de partage d'abord.** Ce qui veut dire : **éducation.** Au moment où les violences qui blessent notre pays sont autant de coups portés à la cohésion du corps social, nous sentons bien que seule une culture partagée et donc transmise peut créer le lien dont nous avons besoin pour nous rassembler et fonder notre identité commune.

Il faut donc permettre à tout élève de bénéficier, non plus seulement de quelques expériences ponctuelles, mais d'un parcours cohérent et prolongé, au moins jusqu'au bac. Un parcours qui repose sur **trois piliers** : l'histoire des arts, la rencontre avec les artistes et les œuvres, l'apprentissage d'une pratique artistique. Il est temps que l'Éducation nationale considère que ces activités sont partie intégrante des apprentissages fondamentaux et qu'elles soient sanctionnées dans la certification du socle commun que sont censés maîtriser tous les jeunes Français à l'issue de leur scolarité obligatoire.

Il faut faire de l'éducation artistique et culturelle le champ privilégié d'utilisation des 20 % d'enseignements libres mis à la disposition des enseignants, sous l'égide des chefs d'établissements.

Il faut créer dans chaque collège, chaque lycée, selon les cas, des clubs-théâtre, des ciné-clubs, des ateliers d'art, des ensembles musicaux ou des chorales. Favoriser échanges et partenariats avec les orchestres, les formations musicales, les lieux de théâtre dans toute leur diversité, soutenus par l'Etat et les collectivités locales, pour que se produisent les rencontres et que les artistes puissent intervenir au sein des établissements scolaires. Intégrer vraiment l'histoire des arts dans les cours d'arts plastiques au collège et dans les programmes d'histoire au lycée pour toutes les sections, et compléter dans ce sens la formation des professeurs. Voilà quelques pistes qui doivent, selon moi, être suivies.

Et puis, **utilisons résolument les ressources de notre temps** ! Le numérique peut donner corps à un nouveau « musée imaginaire », porte d'entrée d'une éducation artistique et culturelle démocratisée. Il est un outil puissant de diffusion. Découvrir des manuscrits de Victor Hugo ou de Marcel Proust sur *Gallica* ; écouter des extraits d'œuvre pendant les cours de musiques ; partager l'émotion des plus grands films ; accéder, à distance, à des visites d'expositions, de collections permanentes, de façon interactive ; découvrir, à travers des cours collectifs en ligne, les fameux MOOCs qui se multiplient, une époque, une œuvre, une inspiration, tout cela était impossible hier. Toute notre société peut désormais bénéficier de cette offre élargie et enrichie. **Le numérique est une chance qu'il faut saisir en tant que levier sans précédent de transmission et de partage.**



A nous d'imaginer un grand projet autour des potentialités offertes par le numérique pour inscrire davantage la culture au cœur de nos politiques. Quand, avec **Michel Rocard**, j'ai proposé en 2009 un programme d'investissements d'avenir, un important volet devait être consacré à **la numérisation massive et méthodique de notre patrimoine culturel**, en dotant les grandes institutions des ressources nécessaires pour mettre en place des projets à l'échelle nationale, en favorisant le libre accès aux données pour toute utilisation personnelle non commerciale. Cette chance n'a pas été saisie, trop peu a été fait. Je m'engage à relancer ce programme et à lui donner la portée qu'il mérite.

\*

Enjeu de transmission et de partage, sans quoi rien ne serait possible, mais aussi **enjeu de création**. « *En démocratie, chaque génération est un nouveau peuple* » écrivait de Tocqueville. Cette affirmation s'applique parfaitement à notre époque d'intense créativité, où innovations technologiques et nouveaux usages se succèdent et se répondent sans cesse. Pour donner un nouvel élan à notre création, je discerne trois exigences : **Défendre. Soutenir. Libérer**.

**Défendre** ce qui a fait ses preuves et l'adapter sans cesse aux évolutions rapides que nous connaissons. Je pense, par exemple, à la loi sur le prix unique du livre, complétée par la loi sur le livre numérique, qui a permis de **soutenir l'édition** et de garder le maillage territorial de librairies le plus dense de la planète. Bordeaux compte ainsi une quinzaine de librairies indépendantes, dont la plus grande de France, Mollat, est partenaire du Forum d'Avignon. Son succès montre qu'en se modernisant, la librairie indépendante fait mieux que résister aux nouveaux acteurs mondiaux tels qu'Amazon.

Je pense aussi à notre cinéma, toujours le troisième du monde, dont le financement doit être consolidé et bénéficier, comme la production audiovisuelle, de la fiscalisation des activités françaises des acteurs internationaux de l'internet. Cela suppose, évidemment, d'être vigilants et combatifs sur le droit des auteurs et des créateurs, de savoir anticiper les menaces, de leur apporter la réponse la plus agile et la plus efficace possible. Pour mieux lutter contre le piratage, il nous faudra évaluer, avec tous les professionnels, l'action de l'HADOPI, afin d'ajuster au mieux, à l'évolution de ces menaces, ses modalités d'intervention.

Deuxième exigence : **soutenir**. Nous le savons tous, il y a des domaines où la loi du marché ne suffit pas à financer la création des œuvres et leur diffusion. De ce point de vue, « entreprendre la culture », c'est aussi **défendre un service public dynamique** aux côtés des créateurs et singulièrement des plus jeunes.

Tel est le cas en particulier du spectacle vivant. A charge, bien sûr, pour l'ensemble de ses acteurs de mieux en définir les missions, de mettre en œuvre des programmations qui équilibrent avec pertinence les valeurs reconnues et les nouveaux talents, les artistes femmes et hommes, les esthétiques savantes et populaires ; de veiller à la diffusion des œuvres, qui méritent d'être présentées pour une durée significative sur l'ensemble du territoire comme à l'étranger ; de développer, enfin, comme je l'ai souhaité, les partenariats avec les collègues et les lycées.

Soutenir le spectacle vivant, c'est aussi **assumer et conforter le régime de l'intermittence**. Il est le seul adapté aux enjeux créatifs de ces métiers singuliers. Il préfigure, à sa manière, une forme de souplesse alliée à la sécurité. Cela suppose, bien sûr, par le dialogue entre les partenaires sociaux et toutes les parties prenantes, de clarifier enfin son périmètre, de mettre fin aux abus de certains employeurs, y compris publics, et de trouver les voies et moyens d'un accord viable et pérenne.

Un mot sur les nombreux **établissements publics du ministère de la culture**. Forts de leur expertise, de leur histoire prestigieuse et de leurs ressources, les grands établissements publics culturels nationaux doivent porter une ambition au service de tout le pays, en liaison avec les « DRACs ». S'impliquer dans les priorités nationales, notamment l'éducation artistique et culturelle ; tisser des partenariats avec des institutions, grandes ou plus petites, en région ; faire voyager les projets, les expositions dans les formats adaptés, telle est aussi leur vocation. Certains ont déjà ouvert la voie. L'heure n'est plus à la multiplication de nouvelles institutions mais à la mobilité, à la coopération, à l'échange et à l'interdisciplinarité.

C'est ainsi que ces institutions, que notre tradition historique a souvent concentrées à Paris, seront, comme c'est leur mission et leur devoir, à la disposition de chaque Français.

Enfin, il faut **libérer la création**, ce qui constitue un enjeu majeur pour notre rayonnement et pour notre économie.

Faut-il rappeler ici, devant vous, que la culture constitue **un véritable atout économique** : 85 Mds €, 3,5 % du PIB et près de 1,3 M d'emplois ? Facteur de croissance, elle est au cœur de « l'économie de l'immatériel ». Les biens culturels représentent 90 % du trafic sur les réseaux numériques et la principale incitation à se connecter et à échanger sur ces réseaux.

Nos talents sont multiples et reconnus dans le monde et nous avons toutes les raisons de parier sur l'avenir, non seulement en formant des esprits libres et innovants, mais aussi en accompagnant les champions français des industries créatives, drapeaux d'une France confiante dans son devenir.

**Je veux faire pour l'économie de la culture ce que je ferai pour l'économie en général : libérer et sécuriser.** Notamment faire en sorte que l'excès de réglementation et les charges en tous genres ne viennent pas mettre à mal, ou même tuer dans l'œuf, quantités de projets portés par de jeunes entrepreneurs, spécialement actifs du côté de la production des œuvres, de la diffusion des images, y compris dans le domaine du patrimoine, de l'animation, sans oublier les jeux vidéo. Aidons-les à prendre leur envol, à réunir les fonds nécessaires, dans des partenariats public/privé intelligents. C'est aussi cela une politique culturelle dynamique.

Sur ce point, à l'initiative de **Jacques Chirac**, la « loi Aillagon », du 1<sup>er</sup> août 2003, a constitué un formidable « ballon d'oxygène » pour le monde de la culture. Aujourd'hui, un « Acte II » du mécénat et de l'initiative privée devra être proposé pour consolider et renforcer l'acquis. Je pense au mécénat des particuliers, comme au développement des plateformes de financement participatif. Je serai particulièrement attentif à vos débats et à vos réflexions sur cette question centrale du financement de la culture.

\*

De la même façon, au carrefour de la transmission, du partage et de la création, **la politique du patrimoine**, politique dont l'impact sur l'économie est important, appelle, elle aussi, un nouvel élan. Les Français, on le sait, y sont très attachés. La responsabilité de l'État en la matière est éminente pour veiller à la protection, à la conservation mais aussi à la transmission de cette richesse collective. Rappelons-nous la belle phrase de Renan : « *Deux choses constituent la nation : l'une est la possession en commun de souvenirs ; l'autre la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis* ».

Il s'agit, nous le sentons bien, d'une action au long cours, qui ne supporte pas les à-coups. Or, en la matière, la politique suivie depuis 2012, qui a consisté à faire supporter par les crédits consacrés au patrimoine l'essentiel des baisses du budget du ministère de la culture, a été regrettable. L'investissement a été sacrifié, exposant ce domaine essentiel à des effets dévastateurs pour les chantiers comme pour les entreprises. Outre une remise à niveau de ces crédits et un partenariat renouvelé avec les propriétaires privés et les collectivités territoriales, au-delà du contrat de 5 ans que je veux conclure avec ces dernières pour leur donner visibilité et stabilité, **nous avons besoin en la matière d'un plan d'investissement décennal**. Il sera associé à un plan de formation de main d'œuvre spécialisée dans le bâtiment et la restauration, qui donne toute sa place à l'apprentissage, en créant, là aussi, dans ces métiers de tradition, de vrais emplois d'avenir.

**La politique du patrimoine ne se limite pas à la conservation de nos monuments historiques ni à la rénovation de bâtiments hérités du passé.** Il lui revient aussi de contribuer à façonner des espaces architecturaux et urbains résolument contemporains tout en étant fidèles à une histoire, à une mémoire, à des racines, dans lesquels les habitants aient plaisir à vivre. N'est-ce pas d'ailleurs sous cet angle nouveau que se sont construits, à Liverpool, à Lille ou à Marseille les plus grands succès des « Capitales européennes de la culture » ? Bordeaux elle-même s'est résolument inscrite dans ce mouvement, avec l'aménagement des berges de la Garonne, avec la Cité du Vin, l'écosystème Darwin ou encore AGORA, notre biennale d'architecture et de design qui se tiendra en 2017 lors de l'arrivée de la LGV.

Nous avons de grands architectes, parmi les plus prestigieux au monde, qui signent des réalisations majeures. Nous avons des architectes-paysagers talentueux et de grands urbanistes. Et pourtant, trop souvent, nos paysages sont défigurés par des centres commerciaux qui bafouent toutes les lois de l'esthétique. Trop souvent, des zones pavillonnaires sont édifiées sans aucun souci des infrastructures qui devraient les desservir, engendrant au bout du compte mal de vivre et sentiment d'abandon. Trop souvent, la périphérie de nos villes est devenue le domaine de la grisaille ou de la laideur agressive et criante !

Remettre tout simplement l'harmonie et l'équilibre aux entrées de nos villes, de toutes nos villes, est un enjeu de société à part entière. Et l'État, en bonne intelligence avec les collectivités territoriales, a un rôle d'impulsion irremplaçable à jouer pour faire en sorte de réunir les collectivités, les entreprises, notamment les grandes enseignes, les artistes, les architectes, les habitants eux-mêmes, autour de cet objectif d'ennoblir les périphéries défigurées. J'appelle de mes vœux une réflexion d'ensemble sur ces sujets cruciaux, au cœur de nos fractures sociales. Il s'agit d'une question politique majeure, qui doit être traitée avec toutes les parties prenantes, dont le ministère de la culture. **L'importance de ces questions justifierait que soient convoqués demain des États généraux du patrimoine.**

\*

**Enjeu de transmission et de partage, enjeu de création,** la politique culturelle est enfin **un enjeu de rayonnement** pour la France. En tant que ministre des affaires étrangères, j'ai toujours fait de la diplomatie culturelle une priorité à part entière. J'aurai l'occasion d'y revenir dans d'autres circonstances, pour rappeler en particulier mon attachement à la Francophonie, cet espace qui nous rappelle que notre langue porte, comme le disait si bien mon ami Boutros Boutros Ghali, récemment disparu, « *les plus beaux mots du monde : la solidarité, la tolérance, le respect de la personne humaine, l'attachement à la diversité des cultures* ».

Aujourd'hui, je n'évoquerai qu'une question devenue essentielle à mes yeux : **l'Europe.**

J'ai la conviction que nous ne parviendrons à réconcilier les peuples européens avec la belle idée d'Europe, aujourd'hui menacée de toute part, que si nous savons leur proposer autre chose que des débats sans fin sur l'harmonisation fiscale et sociale, les interventions de la banque centrale ou le taux de croissance de la zone euro. **L'Europe n'a de sens que si nous partageons, au-delà de nos singularités respectives, une vision commune de l'homme et des valeurs qui fondent notre civilisation et qui trouvent leur source dans notre héritage culturel comme dans les créations de nos artistes.** Le temps ne serait-il pas venu d'entendre « l'appel aux Européens » que Stefan Zweig avait lancé en vain avant que l'Europe ne plonge dans la tragédie ? N'est-il pas temps de remettre la culture et l'humanisme au centre du projet européen ? La France, qui a toujours mené ces combats dans le passé, a vocation à prendre la tête d'une coalition pour rappeler qu'il existe une « Culture de l'Europe » et faire émerger une « Europe de la culture ».

Construire un « agenda culturel européen » passe naturellement par la poursuite déterminée de nos combats historiques : la défense du droit d'auteur aujourd'hui menacé ; la lutte contre le piratage et la contrefaçon ; l'harmonisation de la fiscalité sur les biens culturels et la presse ; le soutien à nos industries de programme ; la sauvegarde de notre diversité dans les accords commerciaux internationaux ; la non remise en cause des aides d'État à la culture, y compris dans l'environnement numérique.



Mais plus encore, un agenda culturel européen devrait prendre de nouvelles initiatives, grâce à une relation franco-allemande renforcée, en matière de création, d'échanges et de formation, de valorisation du patrimoine européen. La chaîne **Arte** nous donne en la matière un magnifique exemple de ce qu'une coopération européenne peut offrir de meilleur. **Travaillons à un « Erasmus culturel »** ! Travaillons à des programmes européens qui permettent aux régions de mieux restaurer leur patrimoine ! Travaillons à renforcer les échanges entre musées et bibliothèques des différents pays et régions de l'Union, autour d'ambitieux projets d'expositions, de numérisation et de mise en réseau de leurs fonds ! Des programmes qui permettent aux jeunes créateurs de séjourner à l'étranger, pour se former et s'y faire connaître, aux spectacles vivants de voyager de ville en ville, bien au-delà de nos frontières ! Travaillons à un soutien déterminé pour encourager nos industries culturelles et assurer une compétition intercontinentale juste et équilibrée ! Les dépenses culturelles de l'Union représentent aujourd'hui tout au plus 0,4 % de son budget. L'identité et la vitalité européennes méritent à l'évidence bien davantage ! Nos villes, les grandes villes européennes, peuvent donner l'exemple.

\*

Mes chers amis,

À la fin de l'un de ses plus beaux textes, « La crise de la culture », la grande philosophe Hannah Arendt dessine le portrait de la femme ou de l'homme de culture. Je la cite : « *Quelqu'un qui sait choisir ses compagnons parmi les hommes, les choses, les pensées, dans le présent comme dans le passé* ».

Nous connaissons tous ici les mauvaises fréquentations qu'il nous faut non seulement éviter, mais surtout combattre farouchement, celles des fauteurs d'ignorance, d'obscurantisme et, au bout du chemin, de haine et de mort.

Pour conjurer ces vieux démons qui ressurgissent avec une terrible vigueur, nous devons choisir comme compagnons des esprits libres, des cœurs purs, des hommes et des femmes qui ont la générosité envers autrui, la confiance en l'avenir et l'amour de la vie chevillés au corps. Bref, des citoyens cultivés qui, sans ignorer les souffrances du temps présent et la part d'ombre qui vit en chacun de nous, trouvent dans la culture une lueur d'espérance.